

## **Logement social et développement durable : quelles innovations et expérimentations ?**

**Mardi 30 novembre 2010 – colloque à l'Hôtel de Région Midi-Pyrénées - 9h30 - 17h**  
**Mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2010 - circuit de visites dans l'agglomération toulousaine - 9h30 - 17h**

Le logement social évolue actuellement dans un contexte dont les contraintes appellent des actions coordonnées et rapides : nécessité de préserver la cohésion sociale, augmentation de la précarité énergétique, objectifs élevés de production de logements, raréfaction des financements publics, impacts environnementaux et sanitaires des constructions, impacts des changements climatiques, etc.

Depuis peu, les lois Grenelle I et II ont apporté de nouvelles inconnues dans une équation déjà complexe. La « basse consommation » sera bientôt obligatoire dans le bâtiment neuf, et les objectifs de réhabilitation, d'ici 2020, des logements sociaux existants sont très ambitieux.

Afin de répondre aux défis auxquels le secteur de l'habitat social est confronté, un accompagnement technique et financier adéquat - au niveau national et local - est nécessaire.

C'est dans ce contexte que ce colloque est organisé, en partenariat entre la Région Midi-Pyrénées, l'Union Sociale pour l'Habitat, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Agence Régionale Pour l'Environnement de Midi-Pyrénées.

**L'objectif de ce colloque est d'apporter aux différents acteurs de l'habitat social des clés pour agir.**

### **Programme prévisionnel**

**Mardi 30 novembre 2010 – colloque à l'Hôtel de Région Midi-Pyrénées - 9h30 - 17h**

*Ouverture par Martin Malvy, Ancien Ministre, Président de la Région Midi-Pyrénées  
 et Stéphane Carassou, Président de l'Union Sociale pour l'Habitat Midi-Pyrénées*

|                        |                                                                                                                                                                             |
|------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Table ronde n°1</b> | <u><i>Etat des lieux et perspectives en Midi-Pyrénées</i></u><br>Enjeux, outils, financements, évolutions réglementaires                                                    |
| <b>Table ronde n°2</b> | <u><i>Collectivités locales et performance énergétique de l'habitat social</i></u><br>Exemples d'accompagnement technique et financier à différentes échelles territoriales |
| <b>Table ronde n°3</b> | <u><i>Expérimentation et innovation au service du développement durable</i></u><br>Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) : retours d'expérience                   |
| <b>Table ronde n°4</b> | <u><i>Stratégie patrimoniale et opérations exemplaires</i></u><br>Retours d'expérience d'organismes du logement social                                                      |

*Grand Témoin : Christophe Beslay, sociologue et maître de conférences, Université Toulouse le Mirail*  
*Clôture : André Crocherie, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement*

**Mercredi 1er décembre 2010 - circuit dans l'agglomération toulousaine - 9h30 - 17h**

**Visites**

Deux opérations de construction : neuf et réhabilitation

Exposition sur l'innovation et la qualité architecturale dans l'habitat social,  
à l'Espace Monge-Croix du Sud à Cornebarrieu

**Conférence  
et débat**

Comment travailler avec les locataires sur l'environnement et le développement durable ?

Le lien avec les locataires est essentiel : acceptation sociale des opérations des bailleurs, précarité énergétique, sensibilisation aux économies d'énergie et d'eau, à la bonne utilisation de bâtiments performants, etc.

**PARTICIPATION GRATUITE**  
(hormis le déjeuner du 1<sup>er</sup> décembre)

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**  
SUR [www.arpe-mip.com](http://www.arpe-mip.com)

**SEULES LES PERSONNES INSCRITES POURRONT ACCEDER A L'HOTEL DE REGION  
SUR PRESENTATION DU RECEPISSE D'INSCRIPTION ELECTRONIQUE**